



## DÉMARRER VOTRE ENTREPRISE (INC.) EN 10 ÉTAPES

	Invstissement	Unités PME
<b>1 Plan d'affaires complet</b>	1 500	30
Section finances seulement	1 000	20
<b>2 Convention entre actionnaires</b>	750	15
Si plus d'un actionnaire		
<b>3 Incorporation</b>	300	
Préparation des documents	50	1
Dépôt et réception de la charte	100	2
En faire 3 copies		
<b>4 Immatriculation initiale</b>		
Compléter le document	-	
En faire 3 copies	-	
<b>5 Inscription TPS - TVQ &amp; immatriculation initiale</b>		
Compléter le document	-	
Demande des numéros en personne	75	1.5
<b>6 Livre de compagnie</b>		
Achat du livre	75	
Minutes initiales, émission des actions	100	2
<b>7 Ouverture du compte bancaire</b>		
Prendre rendez-vous (charte et immatriculation)	-	
Commander chèqueier (en duplicata)	+/- 50\$	
*** si système non informatisé ***		
<b>8 Bilan d'ouverture</b>	250	5
<b>9 Informatisation du système comptable</b>	1 000	20
(pour 1 poste, 250\$ par poste supplémentaire)		
Création de la charte		
Mise en marche du système		
Formation : maximum de 5 heures		
( Logiciel à vos frais)		
<b>10 Début des opérations</b>		



## INCORPORATION OU IMMATRICULATION

### FRAIS RELIÉS À CHAQUE FORME JURIDIQUE

	Immatriculation (seul)	Immatriculation (plusieurs)	Incorporation
<b>Frais de constitution</b>	32	43	299
<b>Déclaration annuelle</b>	32	48	79
<b>Bilan d'ouverture</b>	sans objet	sans objet	250
<b>Rapports financiers</b>	250	250	750
<b>Minutes de l'année</b>	sans objet	sans objet	100
<b>Coût total année 1</b>	282	293	1 299
<b>Coût total annuel</b>	282	298	829
<b>Taux d'imposition</b>	particulier (*)	particulier (*)	exonération(*)
<b>Coût pour les 5 années</b>	1 410	1 485	4 615

Bénéfices nécessaires pour justifier la différence de coût **3 130**

Bénéfice annuel nécessaire **626**

Particulier S'ajoute aux revenus personnels de l'année courante et est imposé au taux légal en cours

Exonération Les nouvelles entreprises constituées au Québec et respectant les règles sont assujetties à une exonération de 5 années financières procurant les avantages fiscaux suivants :

Impôt du Québec à 0% Taux régulier : 8.9%  
 FSS : congé sur les premiers 300 000\$ de salaires annuels  
 Taxe sur capital minimale et maximale de 250\$ (sujet à modifications)